

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02004

Numéro SIREN : 423 479 633

Nom ou dénomination : D.C.B INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/041949



2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise SAS DCB INTERNATIONAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
		Adresse de l'entreprise 30 quai Perrache 69002 LYON		Durée de l'exercice précédent* 12			
		Numéro SIRET* 4 2 3 4 7 9 6 3 3 0 0 0 4 6				Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le, 31/12/2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 944	11 955	988
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 697	1 697	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 354 216	1 071 561	282 655
		Immobilisations en cours	AV	AW	136 527		136 527
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 377 330	6 000	2 371 330
Créances rattachées à des participations		BB	BC	8 344 112		8 344 112	
Autres titres immobilisés		BD	BE	350		350	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	71 754		71 754		
TOTAL (II)		BJ	BK	12 298 932	1 091 214	11 207 718	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	508 792		508 792
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 838 853	643 018	5 195 835
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	1 364		1 364
Disponibilités		CF	CG	3 227 470		3 227 470	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	233 675		233 675	
	TOTAL (III)	CJ	CK	9 810 156	643 018	9 167 138	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		22 109 089	1 734 232	20 374 856	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP			(3) Part à plus d'un an	CR 2 000 000	
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DCB INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000 000)	DA		3 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		300 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		12 744 263
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		809 951
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL		16 854 214
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		100 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		100 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 029 041
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		41 211
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		547 302
	Dettes fiscales et sociales	DY		783 357
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		205	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		19 522
	TOTAL (IV)	EC		3 420 641
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		20 374 856
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1 617 993	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SAS DCB INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	4 608 793	FI	4 608 793	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 608 793	FK	FL	4 608 793
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	16 666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	448 643	
	Autres produits (1) (11)			FQ	(168)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 073 935
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 450 345	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	103 325	
	Salaires et traitements*			FY	1 203 184	
	Charges sociales (10)			FZ	528 212	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	95 306
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	6	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 380 381	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	693 554	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	69 661	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	46 032	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	115 693	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	13 864	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	13 864
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	101 828	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	795 382	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

* (article 53 A
des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS DCB INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	337 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	337 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	75	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	478	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	553	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	336 946	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	115 165	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	207 212	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 527 128	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 717 177	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	809 951	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	5 989
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	115 595	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	67 030	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	15 101	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	75			
Produits des cessions d'éléments d'actif		337 500		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : DCB INTERNATIONAL

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC N° 2016-07 et mention de l'application des adaptations professionnelles (PCG art 831-1)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 20 374 856 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 809 952 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 1 à 8 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Aucun fait significatif ne mérite d'être signalé.

Opérations non inscrites au bilan :

Notre société n'a pas relevé d'opérations non inscrites au bilan qui présenteraient des risques et/ou avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

Transactions réalisées avec des parties liées :

Les transactions réalisées par notre société avec des parties liées étant conclues à des conditions normales de marché, aucune information spécifique n'est à relater à ce sujet.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Nouvelles participations sur l'exercice : néant

- Cession de participations : 138€ correspondant à la sortie dans le capital de DCB Partners, 340€ correspondant à la cession de Club de Limonest.

- Les autres mouvements sur les "autres participations" concernent uniquement les créances rattachées.

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 544		600	12 944
Immobilisations incorporelles	13 544		600	12 944
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	1 697			1 697
- Installations générales, agencements aménagements divers	695 961			695 961
- Matériel de transport	281 030	33 176	4 000	310 206
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	330 256	17 794		348 050
- Immobilisations corporelles en cours		136 527		136 527
Immobilisations corporelles	1 308 945	187 497	4 000	1 492 442
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	10 917 079	88 247	283 884	10 721 443
- Autres titres immobilisés	345	5		350
- Prêts et autres immobilisations financières	71 728	26		71 754
Immobilisations financières	10 989 152	88 278	283 884	10 793 547
ACTIF IMMOBILISE	12 311 641	275 775	288 484	12 298 933



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		187 497	88 278	275 775
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		187 497	88 278	275 775
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	600	4 000	283 884	288 484
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	600	4 000	283 884	288 484



Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Les comptes annuels 2021 des sociétés DCB Logistiics Italia, WateréCoquette et Coop'Mag ne nous ont pas été communiqués lors de l'établissement de la présente annexe.

Les autres participations françaises détenues à moins de 10% concernent les sociétés WateréCoquette.

Tableau réalisé en Kilo-Euro

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par la société

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
DCB LOGISTICS ITALIA	10	-16	51,00	5	5		15		-16	
SAS PARTITION	10	-289	60,00	6				297	127	
SAS DCB CAPITAL	5 000	12 723	100,00	2 161	2 161	8 000		375	4 066	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS LYON COMMERCE INTE SARL COOP'MAG	180	-133	31,13 35,00	166 9	166 9			880	-208	
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai				30	30					
- Autres participations étrangè										



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 386	170	600	11 956
Immobilisations incorporelles	12 386	170	600	11 956
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	1 697			1 697
- Installations générales, agencements aménagements divers	543 566	21 091		564 658
- Matériel de transport	167 812	53 074	4 000	216 886
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	269 047	20 971		290 018
Immobilisations corporelles	982 122	95 137	4 000	1 073 259
ACTIF IMMOBILISE	994 508	95 307	4 600	1 085 215

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	170	95 137	95 307
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	170	95 137	95 307
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	600	4 000	4 600
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	600	4 000	4 600



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 997 188 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	8 344 112		8 344 112
Prêts			
Autres	71 754		71 754
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	508 792	508 792	
Autres	5 838 853	3 838 853	2 000 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	233 676	233 676	
Total	14 997 188	4 581 322	10 415 866
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/creance part	41 373
Clients - factures à établir	33 941
Etat - produits à recevoir	6 012
Associés intérêts	76 060
Total	157 386



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 000			6 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	643 018			643 018
Total	649 018			649 018
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 Euro décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 375,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	375,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 000	375,00

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Les provisions pour charges concernent les contrats de promotion immobilière pour lesquels des problématiques techniques sont en suspens et pourraient engendrer des sorties de ressources sans contrepartie au moins équivalente pour la société.



Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	533 542		433 542		100 000
Total	533 542		433 542		100 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			433 542		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 420 642 Euro et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 029 042	226 394	1 802 648	
Emprunts et dettes financières divers	5 250	5 250		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	547 302	547 302		
Dettes fiscales et sociales	783 358	783 358		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	36 168	36 168		
Produits constatés d'avance	19 522	19 522		
Total	3 420 642	1 617 994	1 802 648	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	20 159			

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	205 167
Honor. ec et cac non parvenus	130 146
Intérêts courus	5 250
Dettes provis. pr congés à payer	69 411
Dettes provis. pr partic. salariés	134 507
Charges sociales s/congés à payer	32 136
Taxe professionnelle à payer	1 909
Total	578 526



Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Divers cca	233 676		
Total	233 676		

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent les loyers facturés d'avance du 1er trimestre 2022, soit 19 522.25 euros.

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	19 522		
Total	19 522		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	69 661	102 224
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	46 032	30 570
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	115 694	132 794
Dotations financières aux amortissements et provisions		6 000
Intérêts et charges assimilées	13 865	10 192
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	13 865	16 192
Résultat financier	101 829	116 602

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	75	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	479	
Produits des cessions d'éléments d'actif		337 500
TOTAL	554	337 500



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : S.A.S.

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 euros

Adresse du siège social :

113 Chemin de Fontanières

69350 LA MULATIERE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Caution crédit bail immobilier Club de Limonest	550 000
Caution Financière de Lyon	24 500 000
Cautions Financière de la Part Dieu	49 000 000
Caution Highway Club	1 983 000
Avals et cautions	76 033 000
Engagements en matière de pensions	42 715
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres de Financière des Confluents (soit 40 actions) dans le but de garantir l'emprunt obligataire émis par DCB Capital pour 3 400 000 €	400
Autres engagements donnés	400
Total	76 076 115
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	400
Engagements assortis de suretés réelles	

La société DCB International s'est portée caution pour :

-la SCI Club de Limonest à hauteur de 550 000 euros en garantie d'un crédit-bail immobilier de 2 850 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole,



Autres informations

-la SNC Highway Club à hauteur de 1 983 000 euros en garantie d'une ligne de crédit de 1 983 000 euros souscrit auprès du Crédit Agricole,

- La SNC Financière de Lyon à hauteur de 10 400 000€ en garantie d'une ouverture de crédit de 10 400 000€, à hauteur de 4 000 000€ en garantie d'une ouverture de crédit de 4 000 000€, à hauteur de 3 600 000€ en garantie d'une ouverture de crédit de 3 600 000€, à hauteur de 5 000 000€ en garantie d'une ouverture de crédit de 5 000 000€, à hauteur de 1 500 000€ en garantie d'une ouverture de crédit de 1 500 000€

- La SNC Financière de la part Dieu à hauteur de 39 000 000 euros en garantie d'une ligne de crédit souscrit de 39 000 000 euros et à hauteur de 10 000 000 euros en garantie d'une ligne de crédit de 10 000 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 42 715 Euro

D.C.B International

SAS au capital de 3 000 000 €

113 chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

423 479 633 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2022

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de 809 951,61 €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

[...]


Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Caudard-Breille Group

Présidente

Didier Caudard-Breille





Audit - Expertise - Conseil

CABINET OHAYON

73 cours Albert Thomas
69003 LYON



RSM RHONE-ALPES

2bis, rue Tête d'Or
69006 LYON

DCB INTERNATIONAL

SAS au capital de 3 000 000 €

30 quai Perrache
69002 LYON

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

423 479 633 RCS LYON

Aux Associés de la société DCB INTERNATIONAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS DCB INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 14 juin 2022
Les Commissaires aux Comptes

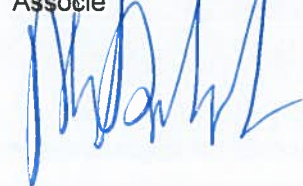
CABINET OHAYON

Carine MONTJOUVENT
Commissaire aux Comptes
Associée



RSM RHONE-ALPES

François de BUSTAMANTE
Commissaire aux Comptes
Associé



Amandine DELAYANCE
Commissaire aux Comptes
Directeur Technique Associée

